

l'une même, Mme Béatrice, fut assez grièvement blessée. Après avoir reçu des soins, elle fut ramenée à son domicile, où quel est l'ambition de cette force stupide.

Le grand-duché d'Alésia à l'Elysée

Paris, 18 novembre. — Le président de la République a reçu cet après-midi une visite du grand-duc Alexis qui accompagnait son aide-de-camp, le capitaine de frégate Niel.

Les honneurs militaires ont été rendus par le garde républicain dans la cour du palais.

Le grand-duc et Carnot ont eu un entretien particulièrement étendu et amical. Le grand-duc Alexis a quitté le palais de l'Elysée à quatre heures moins vingt.

Le président de la République est allé lui rendre sa visite à l'Hôtel Continental.

Conseil des ministres

Paris, 18 novembre. — Les ministres se sont réunis ce matin en conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

LA DECLARATION MINISTERIELLE

Ils ont entendu la lecture de la déclaration ministérielle sur la guerre, prononcée par le président du conseil, ferme et sans ambiguïté.

M. Villeneuve de la Fosse, conseiller à la cour des comptes, est mis en retraite sur sa demande. Il est remplacé par M. Billy, conseiller à la cour de deuxième classe.

M. Billy est remplacé par M. Roy

M. Héroult, conseiller-ministre, est nommé président de chambre.

M. Petit, conseiller-représentant, est nommé conseiller-ministre.

Au Dabouhey

Paris, 18 novembre. — La Patte préfère savoir que le ministre de la marine a communiqué au conseil une dépêche particulière du général Dodds, en cours de cette dernière, à la presse, dans laquelle il a déclaré que le général invitait à ne rien faire à aucun prix avec les envahisseurs de Behançons, étant certain de l'amener à une complète soumission avant quinze jours.

« On disait hier qu'il ne pourrait être transporté de quelque part à Londres. »

Les mineurs à Carmaux

Paris, 18 novembre. — On avait annoncé ces jours-ci que une grève partielle était sur le point d'éclater à Carmaux.

La Nation croit savoir la cause de ce bruit. « On a souvent dit qu'il y avait Calvignac de Carmaux, a écrit une lettre aux grévistes du Nord et du Pas-de-Calais, les engageant à la résistance.

À la suite de cette lettre, le gouvernement aurait décidé de suspendre M. Calvignac de ses fonctions.

« Informé de cette décision avant qu'elle fut prise par un de ses amis, M. Calvignac fit part aussitôt à ses concitoyens que ceux-ci prirent la détermination de se mettre en grève si la suspension était prononcée. »

« M. Calvignac est toujours fonction et les mineurs n'ont pas hésité. Les choses en sont là ! »

Les expériences à la maladie. — Un caporal tué

Le Mans, 18 novembre. — Hier après-midi, à trois heures, un caporal de la gendarmerie de destruction des mines, tué par la mitraille, au chantier minier de Marigny, des fragments de rails ont atteint un groupe de soldats du 115 régiment d'infanterie placés à 200 mètres de là, mais ils n'avaient rien fait.

Un caporal français fut vaincu à eux les intestins perforés. Transporté à l'hôpital de Mans, il est mort en arrivant.

Collision de trains près de Tergues

Paris, 18 novembre. — Un accident de chemin de fer s'est produit cette nuit, à 3 h. 45 minutes, à Courvor, près de Tergues.

Le train de marchandise 3832 a pris en charge le train 474 qui se garait. La machine du train 3832 a été renversée. Quatre wagons de ce train ont déraillé, ainsi que six autres.

Le chameau suisse, le mécanicien Rognon, a été confusionné. La voie est obstruée. Les services des trains sont interrompus.

Fin de la grève des mineurs anglais

Londres, 18 novembre. — La nouvelle de la reprise du travail a décidé à la conférence d'hier, sous la haute direction de lord Rosebery, à être accueillie partout par une explosion de joie.

Dans beaucoup d'endroits on a dansé sur les places publiques, et les cloches de villages sans nombre, sonnant à toute voix, ont salué la fin d'une effroyable misère de plusieurs mois.

Le nouveau fusil allemand

Berlin, 18 novembre. — Le Moniteur de l'Empire publie une communication du ministre de la guerre, qui fait mention, contrevenant aux nouvelles des journaux, qui indiquent que l'armée française n'a pas fait plus de réparations aux canons de fusil dans les dernières semaines qu'en 1870.

Le cas de détachement que se sont produits ont été, pour la plupart, causés par des corps étrangers qui se trouvaient dans le canon, ce qui ne serait pas arrivé si on avait en grande soin du fusil.

On apprend que les canons du fusil que les canons fabriqués précédemment aient moins de valeur ou se soient même perdus en étant détruits employés à la guerre.

Le procès de Hanovre

Hanovre, 18 novembre. — Le tribunal a rendu son arrêt dans le procès contre les usagers.

Guth, Schwietzer et Kralin sont acquittés.

Kirsch est condamné à deux ans de prison, Hollmann à deux ans et demi, et chacun d'eux à 3,000 marks d'amende et à la dégradation civique pour cinq ans.

L'arrestation de ces deux prévenus a été ordonnée par le tribunal.

Le shah de Perse

Londres, 18 novembre. — On télégraphie d'Odessa au Standard : « À la conférence d'hier, sous la haute direction de lord Rosebery, a été accueillie partout par une explosion de joie.

On attend au printemps la visite du shah dans la Russie méridionale. »

Les mineurs anglais. — La reprise du travail

— Expression de joie populaire

Londres, 18 novembre. — La nouvelle de la reprise du travail décida à la conférence d'hier, sous la haute direction de lord Rosebery, a été accueillie partout par une explosion de joie.

Dans beaucoup d'endroits on a dansé sur les places publiques, et les cloches de villages sans nombre, sonnant à toute voix, ont salué la fin d'une effroyable misère de plusieurs mois.

La question du Siam. — Les déclarations de lord Rosebery. — Commentaires de la presse anglaise.

Londres, 18 novembre. — Le Daily Telegraph de ce matin commente favorablement les déclarations de lord Rosebery relativement à la question de frontière anglo-siamese.

La diplomatie continentale est hôte à l'Angleterre, qui a traversé un moment plus grave depuis la veille de Trafalgar.

Le Journal de Roubaix et le Bulletin des aînés : des abonnés et des lecteurs dans tous les centres lumières du monde.

— Non, je n'irai pas, cria Marguerite, faites ce que vous voudrez.

Sous sa froide enveloppe, la marquise de Kerjolios cachait, sur le sait, un caractère indomptable. Elle jugeait initiale toute nouvelle entrevue avec le baron et s'était résignée à mourir, si le salut qu'elle espérait quand même, ne venait pas.

Tant pis pour vous, belle entêtée. Gaspard, empêtrée, s'écrivit la mèche.

— Oh ! fit Gaspard.

C'est l'ordre du baron, il doit s'impatienter...

Dépêchez-vous.

C'est vrai, murmura Gaspard d'un ton amer, il n'aime pas à attendre, le baron de Kerjolios. Il franchit le seuil du cachot et prit dans ses bras la jeune fille qui se débattait en vain.

La sorcière était restée au dehors, tenant à son tour la lanterne.

Soudain, chose bizarre, la jeune fille cessa de se débattre, et Gaspard put sortir tranquillement du cachot.

La voilà calmée, grogne la mèche. On voit que vous avez la poigne solide, mais Gaspard.

En ce moment la lumière de la lanterne laisse, dans l'ombre le visage de l'éuyer.

Sur ce visage elle aurait la une expression ironique, dont il lui est été d'ailleurs difficile de traduire la signification.

Si Marguerite de Kerjolios s'était calmée subitement et avait cessé de se débattre, la poigne de Gaspard était innocent de ce résultat singulier.

Il tenait simplement à la solution du problème qui préoccupait l'éuyer depuis son entrée au souterrain.

Il avait trouvé cette solution.

Pembouhou fit comme le baron, il prenait l'air.

Autour d'eux, un silence profond.

Dépendant par intervalles, un bruit étrange résonnait dans la nuit, pareil au murmure étouffé d'une métropole.

— Ne crains rien, mademoiselle, il ne nous sera fait aucun mal, dit-il poliment. Obéissez-nous avec des ordres.

— Prenez et ne craignez rien, je serai là.

Sur le vaporisage des tissus imprimés ET LE RAPPLIQUEAGE

Par M. E. JACQUET

Le but de ce travail est de résumer une série d'expériences sur le vaporisage et principalement sur les causes du rappliqueage et sur les moyens de l'éviter.

Le rappliqueage ne se produit pas toujours de la même façon ; dans certains cas, il est dû à un état hygrométrique particulier de la couleur, qui décharge par simple contact ; dans d'autres cas, et ce sont les plus fréquents et les plus importants, le transport de la matière colorante produit par sublimation, la vapeur servant de véhicule de transport.

Il résulte de cette propriété de certaines matières colorantes de graves inconveniences et surtout des accidents de fabrication regrettables.

Les expériences que j'ai entreprises portent principalement sur les couleurs d'alizarine, qui sont de toutes les couleurs celles qui donnent les rappliques.

Tous les essais de vaporisage ont été faits horizontalement et verticalement ; et les résultats ont constamment démontré que la position horizontale favorisait sensiblement le rappliqueage ; cette conclusion est rationnelle, la matière colorante entraînée suivant la marche de la vapeur.

Il est presque superflu de dire que la composition des couleurs et la nature du mordant ont une influence considérable. Un rouge imprimé sur tissu non huilé rapplique infinité plus que le même rouge sur tissu huilé ; même une couleur rouge puce ou violet d'alizarine rappliquerait d'autant plus que le mordant sera plus acide, surtout si l'acidité de ce dernier provient d'un acide fort, tel que l'acide sulfurique, d'un sulfat d'alumine ou de chrome incomplètement décomposé.

On peut tirer de ces faits une déduction : c'est que la tendance au rappliqueage diminue en raison de la rapidité avec laquelle la laque peut se former.

Il ne s'ensuit pas, cependant, que l'onde de pression d'une façon générale mord les mordants neutres, car, la rapidité de la fixation de certaines couleurs a lieu au détriment de leur solidité ; c'est le cas, entre autres, pour les puces d'alizarine au chrome.

Ces données préliminaires étant établies, il était intéressant de connaître dans quelles conditions la matière colorante entraînée se fixait le plus facilement par rappliqueage et de voir comment il serait possible d'éviter cette fixation. Comme source de rappliqueage, j'ai employé un rouge alizarine ordinaire imprimé avec un fond très chargé, et j'ai vaporisé en contact de ce rouge les différentes préparations suivantes :

1. Tissu blanc;

2. Tissu préparé en huile pour rouge, 40 gr. par partie et acide;

3. Tissu mordancé en alumine;

4. Tissu mordancé en alumine et préparé en huile pour rouge.

Le rappliqueage, après savonnage, était nul sur tissu blanc. Il est à peine sensible sur tissu huilé, par contre, il est d'une intensité excessive sur tissu préparé en alumine.

J'ai répété ce même essai en imprimant sur ces différentes préparations du rouge d'alizarine avec un dessin fond blanc et aussi écarlate que possible, de façon à ne pas masquer le rappliqueage.

Le résultat, ainsi qu'il était facile de le prévoir, a été tout différent. Les quatre préparations étaient assez fortement rappliquées et la préparation en alumine plus que les autres.

La déduction s'impose d'elle-même : c'est l'alumine, dans ce cas, qui est la source du rappliqueage et il faut, pour opérer la fixation de l'alizarine sublimée, des quantités tellement faibles de mordant que la mince couche de couleurs déposée sur le tissu par le fardage du rouleau d'impression contient suffisamment d'alumine pour retenir les vapeurs d'alizarine.

Une preuve de ce fait, c'est que, de deux échantillons rouges d'alizarine imprimés sur tissu préparé en alumine, le plus décoloré a été décoloré par le fardage de l'huile, alors que le moins décoloré a été décoloré par le savonnage.

Le résultat obtenu avec ces deux échantillons est tout à fait différent. Les quatre préparations étaient assez fortement rappliquées et la préparation en alumine plus que les autres.

La déduction s'impose d'elle-même : c'est l'alumine, dans ce cas, qui est la source du rappliqueage et il faut, pour opérer la fixation de l'alizarine sublimée, des quantités tellement faibles de mordant que la mince couche de couleurs déposée sur le tissu par le fardage du rouleau d'impression contient suffisamment d'alumine pour retenir les vapeurs d'alizarine.

Comme autre preuve, on peut citer le fait que le rappliqueage se produit toujours à l'endroit où l'on a décoloré la couleur, pour l'huile, pour l'eau et pour l'acide.

Le résultat, ainsi qu'il était facile de le prévoir, a été tout différent. Les quatre préparations étaient assez fortement rappliquées et la préparation en alumine plus que les autres.

La déduction s'impose d'elle-même : c'est l'alumine, dans ce cas, qui est la source du rappliqueage et il faut, pour opérer la fixation de l'alizarine sublimée, des quantités tellement faibles de mordant que la mince couche de couleurs déposée sur le tissu par le fardage du rouleau d'impression contient suffisamment d'alumine pour retenir les vapeurs d'alizarine.

Une preuve de ce fait, c'est que, de deux échantillons rouges d'alizarine imprimés sur tissu préparé en alumine, le plus décoloré a été décoloré par le savonnage.

Le résultat obtenu avec ces deux échantillons est tout à fait différent. Les quatre préparations étaient assez fortement rappliquées et la préparation en alumine plus que les autres.

La déduction s'impose d'elle-même : c'est l'alumine, dans ce cas, qui est la source du rappliqueage et il faut, pour opérer la fixation de l'alizarine sublimée, des quantités tellement faibles de mordant que la mince couche de couleurs déposée sur le tissu par le fardage du rouleau d'impression contient suffisamment d'alumine pour retenir les vapeurs d'alizarine.

Une preuve de ce fait, c'est que, de deux échantillons rouges d'alizarine imprimés sur tissu préparé en alumine, le plus décoloré a été décoloré par le savonnage.

Le résultat obtenu avec ces deux échantillons est tout à fait différent. Les quatre préparations étaient assez fortement rappliquées et la préparation en alumine plus que les autres.

La déduction s'impose d'elle-même : c'est l'alumine, dans ce cas, qui est la source du rappliqueage et il faut, pour opérer la fixation de l'alizarine sublimée, des quantités tellement faibles de mordant que la mince couche de couleurs déposée sur le tissu par le fardage du rouleau d'impression contient suffisamment d'alumine pour retenir les vapeurs d'alizarine.

Une preuve de ce fait, c'est que, de deux échantillons rouges d'alizarine imprimés sur tissu préparé en alumine, le plus décoloré a été décoloré par le savonnage.

Le résultat obtenu avec ces deux échantillons est tout à fait différent. Les quatre préparations étaient assez fortement rappliquées et la préparation en alumine plus que les autres.

La déduction s'impose d'elle-même : c'est l'alumine, dans ce cas, qui est la source du rappliqueage et il faut, pour opérer la fixation de l'alizarine sublimée, des quantités tellement faibles de mordant que la mince couche de couleurs déposée sur le tissu par le fardage du rouleau d'impression contient suffisamment d'alumine pour retenir les vapeurs d'alizarine.

Une preuve de ce fait, c'est que, de deux échantillons rouges d'alizarine imprimés sur tissu préparé en alumine, le plus décoloré a été décoloré par le savonnage.